

## **Bulletin de l'Assemblée de l'Université (AU) du 10 novembre 2021**

### **L'Assemblée a approuvé le calendrier des séances 2021-2022 :**

15 décembre 2021.

Séances 2022 : 2 février, 16 mars, 13 avril, 22 juin, 28 septembre, 19 octobre, 23 novembre, 7 décembre.

Toutes ces séances ne seront pas des plénières, certaines seront réservées au processus de désignation du-de la recteur-trice et s'opéreront à huis clos.

Dans le cadre des questions posées au Rectorat, l'Assemblée a abordé la question de la précarité alimentaire des étudiant.es et des mesures à prendre à cet effet. Les étudiant.es ont rédigé un projet de motion qui pourra être discuté lors de la prochaine séance.

**Mme El Shaddai Abebe**, étudiante, a été élue vice-présidente de l'Assemblée.

Suite à la démission de Mme Pauline Emery à la Fondation de la cité universitaire, l'Assemblée a désigné, sur proposition du corps étudiant, Mme El Shaddai Abebe pour lui succéder.

Enfin, sur proposition de la Commission de Gestion des Taxes Fixes (CGTF), l'Assemblée a nommé Mme Rosalie Aminata Bouhet et M. Nicolas Rault comme membres étudiants de la CGTF.

La séance s'est poursuivie à huis clos pour discuter de la procédure de désignation de la rectrice ou du recteur. Selon l'art. 3 du Statut, *Procédure de désignation de la rectrice ou du recteur*, la procédure s'ouvre par une inscription publique. Celle-ci doit s'ouvrir au moins 12 mois avant l'échéance du mandat de la rectrice ou du recteur en charge. L'Assemblée a donc débuté ses travaux préparatoires en adoptant un règlement interne de procédure et en discutant des différentes auditions qu'elle souhaite mener. Elle a décidé d'auditionner le Recteur Yves Flückiger le 15 décembre. La séance se tiendra à huis clos.

La séance a été levée à 22 heures 35.